

Vous sollicitez une consultation en psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent. Pour vous orienter au mieux, vous pouvez imprimer/photographier les indications ci-dessous, à destination de votre médecin traitant, pédiatre, médecin scolaire.

A l'attention du Médecin Référent de l'enfant avant une demande de consultation MPEA ST ELOI

- 1) Pour les enfants de moins de 2 ans, les familles peuvent contacter directement l'Unité Parents-Nourrisson au 04.67.33.71.90 (permanence les lundi et jeudi)
- 2) Pour les enfants âgés de 2 à 5 ans, vous pouvez les adresser vers les dispositifs suivants :
 - Réseau libéral : pédiatres, psychologues, pédopsychiatres
 - PCO TND 34 (Plateforme de Coordination et d'Orientation) en cas de suspicion de trouble du neuro-développement.
 - CMPP Marcel Foucault sites Montpellier, Mosson (La courte Echelle), Rondelet, Lunel
- 3) Pour le premier diagnostic de TDAH et de troubles de l'apprentissage chez un jeune de 6-15 ans, vous pouvez solliciter une évaluation dans le cadre du parcours TSLA Occitadys : [Le cercle familial et le Parcours TSLA - Occitadys](#)
- 4) Pour une demande de psychothérapie pour des jeunes de 6-17 ans, il est possible de contacter directement le dispositif de soins partagés (contact médecin : DSPPea34@chu-montpellier.fr ou DSPPea34@chu-montpellier.mssante.fr)
- 5) Pour un premier avis et l'orientation des adolescents de 12 ans et plus, la Maison des Adolescents propose un accueil sans rendez-vous, et peut être contactée au 04.67.92.99.18
- 6) En cas de suivi déjà organisé par un psychiatre de l'enfant et de l'adolescent, nous ne pouvons honorer les demandes que pour un avis motivé par le médecin psychiatre en charge du suivi.

Pour toutes les tranches d'âge, si l'enfant relève d'un suivi hospitalier, vous pouvez nous contacter par mail sécurisé mpea@chu-montpellier.mssante.fr en communiquant les éléments médicaux nécessaires qui seront transmis au médecin coordonnateur des consultations.

NB :

Occitadys « Troubles du langage et des apprentissages (TSLA) » : l'équipe de coordination du parcours TSLA permet la mise en relation des familles avec des professionnels pour mettre en œuvre les premières étapes du diagnostic et le cas échéant, ouvre l'accès à des forfaits pour les rééducations et psychothérapies en lien avec les troubles des apprentissages.

DSPPea34 : L'objectif de ce dispositif, à destination des médecins traitants (médecins généralistes et pédiatres), est de permettre une évaluation rapide des patients âgés de 6 à 18 ans présentant des souffrances psychiques ou des troubles psychopathologiques émotionnels aigus peu sévères par l'équipe du DSPP, puis la mise en place d'un suivi partagé et apprenant pendant la durée de la séquence de soins, ou l'orientation dans les meilleurs délais vers un suivi spécialisé.

3114 : Pour information, le numéro national de prévention du suicide 3114 est accessible 7j/7 et 24h/24.

Cordialement,



MPEA Secteur I - Hôpital Saint-Eloi

80 avenue Augustin Fliche
34295 Montpellier Cedex 5

Mail : mpea@chu-montpellier.fr

Mail sécurisé : mpea@chu-montpellier.mssante.fr

Site internet : [Trouver une consultation médico-psychologique pour mon enfant - CHU de Montpellier \(chu-montpellier.fr\)](#)

Plateforme d'admission en ligne :

<https://patient.diqihosp.fr/login?uGhdjfs=D6J5SV2AK6M5447YU28>